Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251204-DE

MAIRIE
DE
MOLAC
MORBIHAN
8, rue Jollivet
Code Postal : 56230
Téléphone : 02.97.45.72.35
Courriel : contact@molac.bzh

Séance du 05 décembre 2025

Date de convocation : 28 novembre 2025 Nombre de membres : en exercice : 19 présents : 13 procurations : 4 Votants : 17	**L'an deux mil vingt-cinq, le 05 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude Maire.** **Etaient présents** : **COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude ; BOUSSO Jean-Yves ; GRIFFON Frédérique ; DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; ARS Marcel ; TIGIER Alphonse ; LE COINTE Catherine ; DREANO Odette ; MEILLAREC Yann ; STEVANT Emilie ; JAFFRELOT Jérémie (à compter de la délibération n°2025-12-08) ; BERTAUX Jean-François ; LARVOIR Yoann.** **Absents excusés :** **PERRON Manuela qui donne pouvoir à STEVANT Emilie** **LAMY Sybille qui donne pouvoir à JAFFRELOT Jérémie** **SOURIS Georges qui donne pouvoir à LE COINTE Catherine** **FLEURY Sébastien qui donne pouvoir à ARS Marcel** **Absent** **LE SOURD Liliane** **GUIL Annie** **Secrétaire de séance :** Emilie STEVANT été nommée secrétaire de séance

♦ 2025-12-04 Base adresse locale : création de noms de rues

Dans la continuité de la certification de la base adresse locale, Mme Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de créer des nouveaux noms :
Dans le cadre de la création du lotissement du Grisouis (plan 1)
rue de la Meurienne
rue du Souret
rue d'Astour
rue de la Vesprée
Dans le cadre du lotissement de la Ville Es Mouées (plan 2)
rue du petit pré

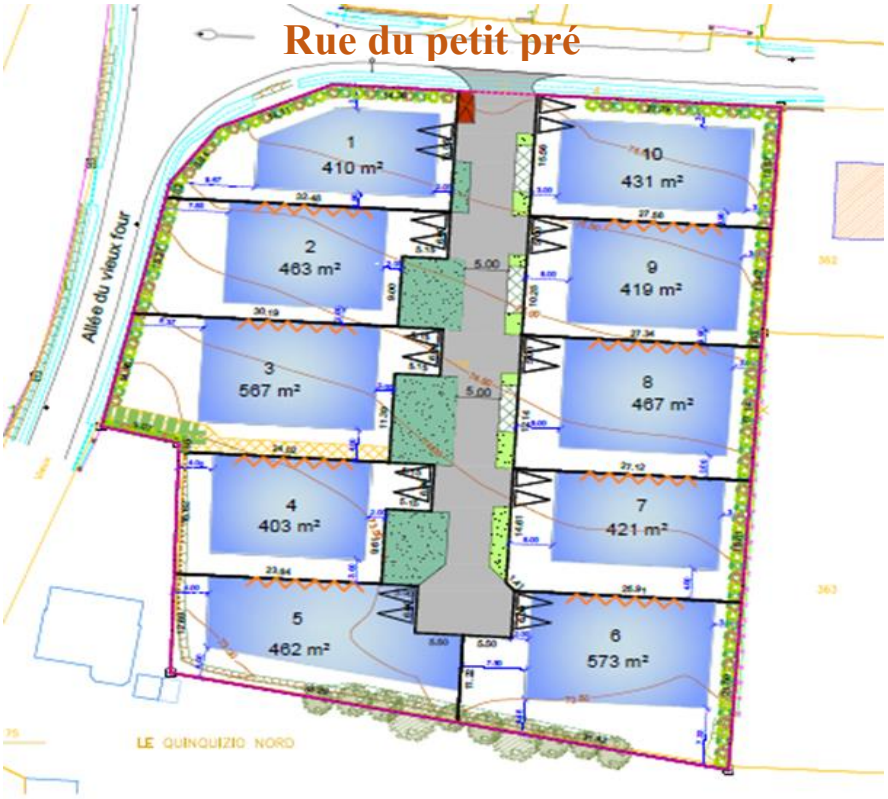
Mme Le Maire présente les plans des futures rues.
Il est proposé au conseil municipal de valider ces nouveaux noms de rue et de mandater Mme Le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.
Ces informations seront publiées sur la Base Adresse Locale pour certification.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces nouvelles désignations de noms de rues telles que présentées, et mandate Mme Le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.
(POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251204-DE

Plan 1 :



Plan 2 :



Pour copie conforme
MOLAC, le 12 décembre 2025
Le Maire
Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES